Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Froid, veuillez visiter :
bpfroid.fr/annales-sujets-et-corriges

Corrigé du sujet d'examen - BP Froid - U50 - Travail, sécurité, prévention - Session 2015

Correction - Fiche Prévention n° 02 : Hygiène et Sécurité - Le Travail en Hauteur

Diplôme : CAP / Bac Pro / BTS / BTSA / BUT / Licence
Matière : Hygiène et Sécurité
Session : Non précisée
Durée : Non précisée
Coefficient : Non précisé

Correction Exercice par Exercice / Question par Question

Partie 1 : Statistiques et risques

1.1 : Analyser le risque de chute en hauteur.

Le texte indique qu'il y a eu près d'une centaine d'agents victimes de chutes de hauteur durant les cinq dernières années dans les collectivités de la Manche. Cela démontre que ce risque est une des principales causes d'accidents.

Il est important de souligner que toute opération effectuée en hauteur sans protection adéquate peut entraîner des conséquences graves.

Partie 2 : Préparation de chantier

2.1 : Expliquer l'importance de la préparation de chantier.

La préparation est cruciale pour organiser le chantier de manière à réduire les déplacements en hauteur, ce qui diminue le risque de chute. Il est conseillé d'effectuer autant d'opérations au sol que possible.

Exemple : Utiliser une perche télescopique pour des travaux comme l'élagage ou le nettoyage.

Partie 3 : Dispositifs de protection collective

3.1 : Décrire les types de protections collectives à mettre en place.

La réglementation impose des dispositifs tels que des garde-corps (1 m à 1,10 m de hauteur), des lisses intermédiaires, et des plinthes de butée de 10 à 15 cm.

Ces protections sont essentielles pour empêcher les chutes et garantir la sécurité des travailleurs en hauteur.

Partie 4 : Plates-formes et échafaudages

4.1 : Comparer les différents types d’échafaudages.

- **Échafaudage de pied :** six classes, charge de 150 kg/m² pour le personnel.
- **Échafaudage roulant :** hauteur maximale de 8 m (extérieur) et 12 m (intérieur), équipé de roues de blocage.
- **Échafaudage volant :** système suspendu permettant de travailler à diverses hauteurs.

4.2 : Quelles sont les vérifications à effectuer sur les échafaudages ?

Il est requis qu'un échafaudage soit vérifié par une personne compétente avant chaque mise en service et tous les 3 mois pour garantir son bon état. Une attention particulière doit être portée si l'échafaudage est situé sur une voie publique.

Partie 5 : Nacelles élévatrices

5.1 : Quelles sont les conditions d'utilisation des nacelles élévatrices ?

Les nacelles doivent être utilisées par des agents qualifiés qui ont reçu une formation spécifique et disposent d'une autorisation de conduite. Il est important de planifier leur utilisation pour regrouper les travaux.

Partie 6 : Equipements de protection individuelle (EPI)

6.1 : Décrire les composants des EPI.

Les EPI doivent comprendre un harnais, un système de liaison, et un dispositif d’ancrage. L'importance de leur certification CE est essentielle pour garantir leur sécurité.

Partie 7 : Utilisation des échelles

7.1 : Quelles mesures de sécurité doivent être respectées lors de l'utilisation des échelles ?

- L'échelle doit reposer sur des supports stables et ne doit pas glisser.
- Il est interdit de travailler à deux sur une même échelle.
- Les distances de sécurité vis-à-vis des lignes électriques doivent être respectées.

Partie 8 : Interventions d’entreprises extérieures

8.1 : Quelle est la responsabilité du coordonnateur SPS ?

Le coordonnateur doit planifier et coordonner les mesures de prévention lors des chantiers impliquant plusieurs entreprises. Il est en charge de s’assurer que les mesures de sécurité liées aux chutes sont respectées.

Méthodologie et Conseils

- **Gestion du temps :** Lisez chaque section attentivement pour bien comprendre les exigences en termes de sécurité.
- **Raisonnement :** Soyez logique dans vos réponses. Chaque mesure de sécurité doit être justifiée par les risques qu'elle vise à atténuer.
- **Attention aux détails :** Les informations techniques doivent être précises, surtout concernant les normes et règlements.
- **Utilisation des illustrations :** Si des schémas ou des tableaux sont présents, utilisez-les pour renforcer vos réponses.
- **Pratique de la rédaction :** Soyez clair et concis tout en développant suffisamment vos idées pour montrer votre compréhension.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.